



**REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**DISTRICT AMPARAFARAVOLA**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 09/2025/DIST/CIAD/AMP**

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux de constructions et réhabilitations des bâtiments scolaires repartis en 3lots:Lot N 01 construction des bâtiments scolaires dans les Communes Rurales de Tanambe et Sahamamy dans le District Amparafaravola;Lot N 02 :réhabilitation des bâtiments scolaires dans 10 Communes Rurales dans le District Amparafaravola;et lot N 03:réhabilitations des bâtiments scolaires dans la Commune Urbaine Amparafaravola et 7 Communes Rurales dans le District Amparafaravola** ".  
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **deux (2)** Lot(s) au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU PREFECTURE AMBATONDRAZAKA-PORTE n 01**

Rue : -

Étage / Numero de Bureau : **PORTE n 01**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré BUREAU PREFECTURE AMBATONDRAZAKA-PORTE n 01 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

- Lot 2: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

- Lot 3: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU PREFECTURE AMBATONDRAZAKA-PORTE n 01** au plus tard le **11/08/2025** à **11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ..... Le 29/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics